

# Stop au Contrat Première Embauche Non à la précarité !

## La droite solde l'emploi des jeunes.



Les contrats de travail pour tous les jeunes de moins de 26 ans pourront être rompus à tout moment, sans motif, pendant deux ans, par les patrons.

## Les jeunes deviendront des salariés jetables et corvéables à merci.

Comment construire sa vie dans ces conditions ? Comment les jeunes pourront-ils offrir les garanties d'un loyer pour se loger ou trouver un prêt pour financer leurs études ?



## Avec le CPE, l'horizon des jeunes c'est la précarité.



Douze ans après le SMIC-jeunes de Balladur (CIP), la droite récidive avec le CPE.

Hier stigmatisée par Sarkozy, aujourd'hui précarisée par Villepin, la jeunesse est méprisée par le gouvernement.

En juin, Villepin annonçait que le Contrat nouvelles embauches serait réservé aux entreprises de moins de 20 salariés. En janvier, il l'étend aux jeunes. Demain c'est tous les salariés qui seront sous le régime des contrats précaires.

## Il faut faire reculer Villepin comme hier Balladur pour empêcher la droite de mettre fin au régime du CDI.



## LE TRAVAIL PRÉCAIRE, CE N'EST PAS MIEUX QUE RIEN, C'EST PIRE QUE TOUT !

**Avec les syndicats, les mouvements de jeunesse  
et tous ceux qui refusent une société de précarité, mobilisons-nous  
pour faire reculer le gouvernement !**



## Rejoignez le Parti socialiste !

A renvoyer au Parti socialiste, 10, rue de Solferino 75333 Paris Cedex 07 Tél. : 01 45 56 77 00 - Fax : 01 47 05 15 78  
[www.parti-socialiste.fr](http://www.parti-socialiste.fr)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

..... e-mail : .....

Je souhaite prendre contact avec les socialistes  Je désire adhérer au Parti socialiste

Je verse..... euros pour soutenir l'action du PS chèque à l'ordre de AFPS

Selon les dispositions de la loi du 19 janvier 1995, ces sommes ouvrent droit à réduction d'impôt. Une attestation fiscale vous sera adressée.